

Réunion du groupe de travail MAEE-ONG

du 30 mars 2018

Procès-verbal

Liste des participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes :

- Manuel Tonnar
- Nicolas Pierre
- Sarah Anjo
- Lynn Hansel

Pour les ONG :

- Marianne Kraus (Cercle)
- François-Xavier Dupret (Cercle)
- Véronique Faber (Cercle)
- Paul Delanois (MSF)
- Christian Huvelle (Croix-Rouge Luxembourg)
- Catherine André (Caritas)
- Frédéric Hauptert (CIL)
- Nicole Ikuku (ASTM)

Excusés :

- Magali Paulus (FDH)
- Richard Graf (ASTM)

Ordre du jour

1) Approbation de l'ordre du jour

Le ministère a annoncé les dates retenues pour le Comité interministériel du développement qui sont les mêmes que pour les réunions GT MAE-ONG.

2) Assises de la Coopération

Les dates pour la tenue des Assises de la Coopération 2018 ont été avancées d'une semaine. Ce ne sont plus les 26 et 27 septembre, mais les 19 et 20 septembre (deux jours complets). Elles se situeront au European Convention Center Luxembourg.

Le thème n'a pas encore été fixé, mais il est prévu qu'il se concentrera autour de la nouvelle stratégie générale et des acteurs de la Coopération luxembourgeoise. Ceci n'exclut pas que des invités internationaux participeront également à la rencontre annuelle.

A la question de savoir si un espace serait réservé aux questions humanitaires ou encore aux liens entre le développement à la coopération et les actions humanitaires, le ministère a répondu qu'il s'agissait de sujets importants et que rien ne s'opposait à ce qu'ils soient abordés dans le cadre de la stratégie générale. Le Cercle des ONG a émis l'idée d'organiser des ateliers consacrés entre autres à la synergie entre protagonistes luxembourgeois.

3) Appel à propositions

Le ministère a informé avoir reçu 26 dossiers, dont deux ont été éliminés en raison des critères d'éligibilités non remplis et deux autres n'ont pas obtenu de note suffisante (ce qui équivaut à un refus). Il a également signalé avoir augmenté l'enveloppe budgétaire destinée au 1^{er} appel à proposition de 2018 pour cofinancer tous les projets présentant une note suffisante. Ainsi, le montant consacré à la part MAE 2018 s'élève à 3,1 millions d'euros, ce qui constitue le plus haut budget réservé à un exercice d'appel à proposition depuis son lancement en 2016.

Le ministère a rappelé qu'il était recommandé de soumettre les propositions de projets au début du délai retenu pour le dépôt de projets plutôt que d'attendre la fin de la période prévue. Dans le cas de figure où des pièces manqueraient ou les tableaux contiendraient des erreurs manifestes, l'ONG disposerait encore de la possibilité de redresser les manquements ou de compléter la demande de cofinancement et éviter ainsi un refus. Le ministère a également évoqué les principales causes ayant provoqué l'exclusion d'un dossier ou ayant engendré une faible notation de la part des examinateurs.

4) Schéma des projets et rapports présentés

Initialement, il était prévu que les schémas relatifs aux projets et rapports à présenter à la direction de la coopération au développement fassent l'objet d'une révision. Or, Monsieur Alain Weber, en charge des schémas et tableaux, quittera le ministère dans le courant de l'été 2018 et il

n'est pas encore possible de déterminer quand les travaux de révision seront lancés. La demande de procéder à quelques petites améliorations du schéma réservé aux rapports intermédiaires dans les accords-cadres a été réitérée, de préférence avant la fin de l'année, ce qui n'a pas été exclu par le ministère.

5) Prévention et lutte contre le harcèlement et l'exploitation sexuelle

Le point a été mis à l'ordre du jour à la demande du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider, suite aux récentes révélations concernant Oxfam et d'autres organisations impliquées dans des scandales d'abus et de harcèlement sexuels. Toujours à la demande du ministre, le point sera également thématiqué avec tous les partenaires de la Coopération luxembourgeoise. Il a ainsi déjà été discuté au sein du Conseil d'administration de Luxdev et est actuellement traité avec les partenaires multilatéraux du Luxembourg. A noter également que le sujet a fait l'objet d'une question parlementaire.

La Coopération luxembourgeoise adopte une approche de tolérance zéro en la matière. Elle souhaite ainsi disposer de certifications (forme à déterminer) de la part de tous les partenaires recevant des fonds APD luxembourgeois concernant l'instauration de mesures à trois niveaux, à savoir celui de la prévention, de la détection et de la réponse en cas de détection de tels cas.

Beaucoup d'ONG et d'agences onusiennes ont pris les devants et ont mis en place des lignes directrices. De son côté, Luxdev, qui dispose déjà d'une charte, est en train de la revoir et de la développer.

Pour ce qui est des ONG, qui sont très hétérogènes, une option serait que le Cercle des ONG mette en place des lignes directrices auxquelles les ONG adhèreraient.

Le Cercle informe avoir planifié une première rencontre avec des ONG afin de procéder à un état des lieux des mesures, des lignes directrices et des procédures actuellement en place. De son côté le ministère étudiera la proposition d'inclure ce point au niveau des conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de l'agrément ministériel.

Aussi, le ministère prend bonne note des préoccupations des ONG face à la complexité du problème, mais insiste sur l'obligation de moyens sur base d'un cadre à définir. Il sera également considéré la mise en place éventuelle d'un groupe de travail au sein du Cercle afin d'adresser la question de manière commune.

6) Stratégie générale de la coopération luxembourgeoise

Le ministère a présenté le contexte et les modalités sous-jacentes à l'élaboration de la nouvelle stratégie générale de Coopération luxembourgeoise, qui avait été annoncée par le Ministre Romain Schneider dans sa dernière déclaration annuelle sur la politique de coopération au développement du Luxembourg. Les services du think tank « Overseas Development Institute »

(ODI) ont été retenus pour accompagner le ministère dans le processus d'élaboration et de finalisation de ladite stratégie.

Dans ce contexte, il a lancé fin mars 2018 une consultation des principaux partenaires/acteurs de la Coopération luxembourgeoise. Ce processus de consultation prévoit entre autres, (i) un questionnaire d'enquête, (ii) la conduite d'entretiens avec des partenaires ciblés bi- et multilatéraux ainsi qu'avec les ONG, tant au Luxembourg qu'à distance, entre le 16 et le 20 avril. Il est par ailleurs prévu de présenter l'ébauche de la nouvelle stratégie lors d'un atelier participatif, le 14 juin au Luxembourg. Pour les ONG luxembourgeoises, deux entretiens avec l'ODI seront tenus à Luxembourg, dont un avec la direction du Cercle et un deuxième qui réunira des entités membres du Cercle ainsi que d'autres ONG de développement et humanitaires luxembourgeoises.

En principe, la nouvelle stratégie sera disponible début juillet 2018.

7) Divers

- **Comité interministériel pour le développement:** la deuxième réunion a eu lieu la matinée du 30 mars. Il n'y avait pas de point de cohérence des politiques à l'ordre du jour, mais les prochaines rencontres auront lieu aux mêmes dates que les réunions GT MAE-ONG, à savoir le 1^{er} juin, le 13 juillet, le 5 octobre, le 30 novembre. Une session spéciale sera dédiée au Cercle (date provisoire retenue est le 30 novembre).

Les prochaines réunions sont susceptibles d'aborder la cohérence des politiques, mais les thématiques déjà retenues et à l'ordre du jour sont :

- ° engagement du Luxembourg au Sahel
- ° volet international du plan du développement durable
- ° stratégie générale de la coopération luxembourgeoise
- ° outils de « blended finance »

En matière de cohérence politique, l'OCDE a émis un questionnaire sur les mécanismes institutionnels pour renforcer la cohérence des politiques dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du développement durable. Après avoir soumis sa réponse, le Luxembourg invitera l'OCDE à venir présenter son rapport y relatif (en présence du Cercle également).

Le ministère a également informé avoir retenu comme thème les fiches d'impact et il a proposé à Caritas Luxembourg et à Fairtrade Lëtzebuerg de présenter leur campagne « Rethink Your Clothes ».

- **Départ de deux agents de la direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire:** le ministère a annoncé les départs prochains d'Alain Weber et de Lynn Hansel du ministère des Affaires étrangères et européennes. Les procédures de recrutement de leurs remplaçants sont lancées.

